

Directeur de l'École nationale d'administration, Patrick Gérard, 59 ans, conseiller d'Etat, est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, docteur en droit de l'université Paris 2 et agrégé des facultés de droit.

**Professeur de droit public** à l'université d'Orléans puis au Conservatoire national des arts et métiers, Patrick Gérard est conseiller au cabinet de François Bayrou, ministre de l'éducation nationale (1993-1994) puis recteur de l'académie d'Orléans-Tours (1994-1996), directeur du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (1996-1999) et recteur de l'académie de Bordeaux (2002-2004). Appelé à l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale, il exerce de juillet 2004 à juin 2005 les fonctions de **directeur de l'enseignement scolaire**, puis de juin 2005 à septembre 2006 celles de **directeur du cabinet du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche** (Gilles de Robien). Nommé **conseiller d'État** le 22 septembre 2006, il est rapporteur à la 6<sup>ème</sup> sous-section de la section du contentieux. Il devient en juillet 2007 **directeur du cabinet de la Garde des Sceaux, ministre de la justice** (Rachida Dati). Patrick Gérard est ensuite **recteur de l'académie de Paris** de décembre 2008 à juillet 2012. Réintégré au Conseil d'État et affecté à la section de l'intérieur, il est nommé **rapporteur général** et président adjoint de la section du rapport et des études le 1<sup>er</sup> septembre 2015. Nommé **directeur de l'École nationale d'administration** par décret du Président de la République du 9 août 2017, il est à compter du 21 août 2017 placé en position de détachement du Conseil d'État.

Patrick Gérard a également enseigné à l'École des mines de Paris, au CELSA et à Sciences Po et a été professeur associé à l'université Paris Descartes de 2012 à 2017. Il a exercé le mandat de maire de Vincennes (Val-de-Marne) de 1996 à 2002 et a été auditeur de la 52<sup>ème</sup> session nationale de l'Institut des hautes études de Défense nationale. Il a présidé de 2010 à 2017 le conseil d'administration de l'Institut national du patrimoine, établissement d'enseignement supérieur relevant du ministère de la culture, et en 2015 le jury de recrutement au tour extérieur des administrateurs civils. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, notamment *Pratique du droit de l'urbanisme* (éditions Eyrolles, 6ème édition 2013), *L'administration de l'État* (éditions LexisNexis, 2ème édition 2016) et *La Juridiction administrative* (la Documentation française, 2017).